

COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal N° 1/2017

Demande d'un crédit pour l'élaboration d'une vision stratégique à 10 ans

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Rappel des faits

Depuis l'automne 2015, le Conseil communal a demandé à plusieurs reprises à la Municipalité d'inscrire les projets présentés dans une vision globale.

Cette question a notamment été abordée dans le cadre du postulat Parrat du 4 décembre 2015, portant essentiellement sur des points relevant de l'aménagement du territoire, en particulier pour les zones d'activité publique « En Marteley » et « En Bovon ».

La Municipalité a rencontré le postulant le 21 décembre 2015 et a répondu au postulat au printemps 2016.

L'inscription des projets dans une vision globale a été également demandée par la Commission chargée d'étudier le préavis 4/2016 « Crédit d'étude pour la construction d'un Espace café ».

Cette question a encore été abordée au cours des discussions sur le plan des investissements traités dans le cadre du processus budgétaire, notamment par MM. les Conseillers communaux Lambelet et Trottet.

La Municipalité partage l'approche suggérée, et souhaite désormais inscrire les projets importants dans une vision globale.

II. Objectifs de la démarche

Tout d'abord, la Municipalité estime adéquat de développer une vision à un horizon temporel plus long que le plan des investissements, soit pour une période de 10 ans. Elle souhaite également ne pas limiter sa réflexion à l'aménagement du territoire, mais l'élargir aux fondamentaux (vision de l'avenir du village, transports publics et privés, suivi de la zone industrielle, vie locale, etc...).

Dans le cadre de ses réflexions préalables, la Municipalité a constaté que plusieurs axes de développement étaient déjà identifiés, sans toutefois être formalisés et structurés.

De nombreux éléments sont communiqués « au fil de l'eau » au Conseil communal, sans toutefois être mis en perspective avec une vision globale. L'élaboration d'une vision globale permettra de pallier à ces inconvénients et de répondre aux attentes du Conseil communal.

III. Prestataire de services retenu, méthodologie, coût et financement

La Municipalité a rencontré deux prestataires potentiels, soit la société mas (management & advisory services ltd) et la société PWC (PricewaterhouseCoopers SA).

Sur la base des documents reçus, son choix s'est porté sur la société PWC. Cette société dispose de bonnes références et a déjà assumé des mandats similaires pour des collectivités publiques et parapubliques.

Après une séance préparatoire et l'élaboration d'un plan de travail, le projet se déroulera sous la forme d'ateliers de travail impliquant l'ensemble de la Municipalité. Ce travail débouchera sur l'élaboration d'un document de synthèse présentant la vision à 10 ans de la Municipalité.

L'objectif de la Municipalité est de présenter ce document dans le délai annoncé au Conseil communal soit en décembre 2017.

La Municipalité relève qu'il s'agira d'un engagement très important de ses membres sur l'exercice 2017. Elle mènera ce projet avec détermination et conviction.

Sur la base de l'offre de PWC, le coût de l'opération (hors activités de la Municipalité et du personnel communal) devrait être de l'ordre de CHF 20'000.-. Il s'agit à nos yeux d'un montant relativement modeste, pour un travail de fond souhaité à la fois par l'Exécutif et le Législatif. Ce coût pourra être financé par la trésorerie courante.

IV. Propositions

La Municipalité sollicite du Conseil communal l'octroi d'un crédit de CHF 20'000.- pour l'élaboration d'une vision stratégique à 10 ans avec l'appui de la société PWC.

* * * *

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

- vu le préavis municipal N° 1/2017, du 23 décembre 2016
- où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 20'000.- pour l'élaboration d'une vision stratégique à 10 ans avec l'appui de la société PWC, financé par la trésorerie courante.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons,
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire


I. Rossel


S. Böhlen

Vufflens-la-Ville, le 23 décembre 2016

Dossier traité par I. Rossel et O. Berthoud